Votre guide : Sylvain Dussans Photographe professionnel et naturaliste Contact : sylvain@unoeilsurlanature.com

Téléphone: +33 (0) 6 82 94 14 83



Stage photo papillons – FRANCE

Photographiez les papillons et les libellules



Durée : 3 jours.

Lieu du séjour : France – Parc naturel régional du massif des Bauges.

Nombre de participants : 5 personnes max

Tarif : 540€.

Dates 2025: Du vendredi 04 juillet au dimanche 06 juillet.

Du mardi 09 juillet au jeudi 11 juillet

Thématiques: macrophotographie insectes et flore

Début de prise en charge : Gîte de la Crochère à Aillon le Vieux J1 à 07h00.

Fin de prise en charge: Aillon le Vieux le J3 vers 16h00.

Présentation du séjour

Le massif des Bauges offre une nature préservée et diversifiée. Entre prairies de fauche et forêts, la biodiversité de la moyenne montagne peut exprimer tout son potentiel. Ainsi, durant les beaux jours, de nombreux papillons et autres insectes égayent les bords de chemin de leurs vols chaloupés. La diversité de la flore, qui abrite et nourri ce petit monde offre également des possibilités photographiques très intéressantes. A pied d'œuvre à l'aube, nous passerons les premières heures à observer et photographier les papillons sous toutes les coutures, alors que la fraicheur de la nuit se dissipe lentement. Au bord de l'eau, libellules et demoiselles sont en chasse. Posées, elles se laissent parfois photographier dans les jeux de reflet du soleil dans l'eau. Aux heures plus chaudes, nous aborderons la photo des fleurs, qui elles ne fuient pas à notre approche. Toute la journée, je partagerai avec vous conseils techniques et propositions artistiques pour vous aider à avancer dans votre démarche photographique.

Les apports photo

Durant ces journées, nous aborderons le thème de la macrophoto en nous intéressant principalement aux insectes et aux fleurs. Durant ces journées de stage photo, je vous conseillerai pour optimiser vos réglages afin de parfaire votre technique. Je serai également à vos côtés pour vous donner des idées de cadrages afin de trouver le meilleur angle de vue. J'essayerai d'entre-ouvrir quelques portes vers une approche plus créative. Nous prendrons un peu de temps pour visionner quelques-unes de vos images afin d'en tirer profit et corriger les petites erreurs si nécessaires.

L'avis de votre guide

« Assez méconnues, les montagnes des Bauges sont pourtant parmi les plus accessibles des Alpes, bordées par les agglomérations d'Annecy et Chambéry. J'y habite depuis 2008 et j'ai à cœur de faire découvrir ce massif qui mérite amplement le détour. Le parc naturel régional, avec les agriculteurs du massif, ont été à l'initiative d'une démarche favorisant les prairies fleuries. Les insectes sont donc plutôt à leurs aises chez nous et je vous invite donc à venir mettre le nez dans les herbes hautes pour les découvrir !»

Sylvain Dussans

Votre guide

Sylvain est photographe et accompagnateur en montagne. Sa passion de la nature guide ses choix professionnels. Formé à la gestion et la protection des espaces naturels, il a préféré la vie au grand air à l'espace confiné des bureaux d'études. Découvrez avec lui le petit monde des insectes dans les Bauges, dont le roi des papillons de montagne : l'Apollon !

Vous aimerez

- Les balades assez faciles, dans des zones riches en insectes
- Le petit groupe de 5 personnes max, gage de convivialité et de qualité
- L'hébergement en gîte au cœur du massif
- L'encadrement par un photographe professionnel et accompagnateur en montagne
- La cuisine maison aux goûts d'ailleurs et les bons fromages du pays

Votre stage jour par jour

Jour 1 – Rendez-vous à 7:00 au gîte de la Crochère. Nous partons directement dans un premier secteur pour photographier les papillons tant que les températures sont assez fraîches. Après le repas de midi, nous débriefons la séance du matin, avec analyse critique de vos images. Hébergement : gîte | Repas : lunch et dîner

Jour 2 – Ce matin, nous démarrons la journée assez tôt pour profiter de la fraicheur du matin, qui engourdie un peu nos sujets photo. C'est parti pour une matinée le nez dans l'herbe, à photographier les papillons. Vers midi, nous rentrons au gite pour un bon casse-croûte et un peu de repos. Cet aprèsmidi, nous irons chercher quelques fleurs ou des libellules. Hébergement : gîte | Repas : petit déjeuner, picnic et dîner

Jour 3 – Aujourd'hui nous partons pour une journée un peu plus sportive. Rien de bien compliqué rassurez-vous, nous marchons sur un bon sentier qui monte très progressivement pour rejoindre la superbe combe d'Arclusaz. Dans ce vaste synclinal perché se trouve un bel alpage bordé de nombreux pierriers. La flore y est assez riche et diversifiée et c'est donc un lieu propice pour photographier les espèces montagnardes. Avec un peu chance, nous surprendrons peut-être quelques reptiles ? Hébergement : gîte | Repas : petit déjeuner, picnic

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peutêtre de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du stage.

Conditions du séjour

Hébergement : gîte (chambres de 2 à 4 et sdb commune) (pas de chambre individuelle) (possibilité de venir la veille au soir sur demande auprès de votre guide).

Chambre individuelle sous réserve de disponibilité, supplément de 150€.

Repas: Fournis par votre guide de J1 midi à J3 midi.

Condition physique : Ce séjour se déroule en milieu naturel. Les balades sont faciles (500 à 800m de dénivelé) mais passer plusieurs heures le nez dans l'herbe occasionne une certaine fatigue...

Climat: En été, les matinées restent agréablement fraîches en moyenne montagne. En revanche le soleil tape fort, même quand la chaleur est agréable. N'oubliez pas une petite polaire et votre chapeau!



Préparer votre séjour

Documents

- carte d'identité
- contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage ou valise pour vos effets personnels
- un sac à dos pouvant contenir votre matériel photo et vos affaires pour la journée

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs (macro ou téléobjectif 70-200mm + bague-allonge et grand-angle)
- trépied
- gourde
- lunettes de soleil
- crème solaire
- chapeau ou casquette

Vêtements

- polaire
- t-shirts ou chemise légère
- pantalon (mieux que les shorts ou bermudas pour trainer dans les herbes)
- chaussures adaptées à la randonnée

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez son médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général au regard de ce stage. Merci de nous signaler toute condition connue pouvant nécessiter une adaptation du voyage (allergies, traitements...). Vous possédez une pharmacie personnelle avec vos médicaments habituels et de quoi soigner de petits bobos.

Informations pratiques

Tarif : 540€.

Le tarif comprend :

- Les repas de J1 midi à J3 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel et accompagnateur en montagne
- L'hébergement tel que décrit dans le jour le jour
- Les transports en minibus durant le stage

Le tarif ne comprend pas :

- Votre acheminement sur les lieux du stage
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les visites non inscrites au programme
- Les différentes assurances proposées (voir plus loin)
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »



Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Sylvain Dussans - sylvain@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 82 94 14 83

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos conditions de vente ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).
 - Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant

du séjour).

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

<u>Assistance rapatriement:</u>

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès.
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).

 Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas <u>d'annulation pour les causes suivantes</u>:
 - L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
 - L'annulation pour causes dénommées :
 - -Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - -La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
 - L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,

- Annulation en cas d'absence de vaccination.
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour). Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
 - Garantie interruption de séjour et d'activité: interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
 - Garantie assistance rapatriement,
 - Responsabilité civile vie privée à l'étranger,
 - Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

<u>Important</u>: En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrons ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124 Immatriculation tourisme IM073220007 RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

 $\underline{contact@unoeilsurlanature.com} - \underline{www.unoeilsurlanature.com}$

FT version 18/02/2024